

Compte rendu de la Commission recherche de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne du 6 mai 2025, 14 h

rédigé par les élues et élus PULS (Pour une Université Libre et Solidaire)

La séance est présidée par la Présidente Christine Neau-Leduc. Celle-ci commence par rappeler les modalités de vote (exigence d'une parité homme-femme pour les 4 personnalités extérieures à élire ; vote à bulletin secret après passage dans l'isoloir).

Chaque élu.e et chaque membre des services (dix présent.es) se présente brièvement à la demande de Christine Neau-Leduc.

La Commission recherche comporte 36 élu.es représenté.es ce jour : 36 votant.es dont 10 procurations. (Total + 4 personnalités extérieures = 40 membres).

Julien Benini, directeur des services - DGS, évoque la possible irrecevabilité de candidat.es dans la première catégorie de personnalités extérieures à élire en fonction de l'interprétation retenue de la notion d'« animation de la recherche » et de « partenaire de l'université ». Christine Neau-Leduc rappelle que l'irrecevabilité d'une candidature peut s'imposer *a posteriori*, après le vote de la Commission recherche. Un élu Libres ensemble (LE) demande si l'absence de mandat syndical vaut irrecevabilité de la candidature. Christine Neau-Leduc répond que le mandat / agrément syndical est une pièce obligatoire à joindre aux dossiers de candidature pour certaines catégories de personnalités extérieures.

Élection 1 : une personnalité extérieure « exerçant ou ayant exercé des responsabilités d'animation scientifique dans le cadre d'un organisme national de recherche partenaire de l'université »

Christine Neau-Leduc demande si des élu.es souhaitent présenter les candidatures, ce qui est de coutume, même si une telle présentation n'est pas obligatoire. Absence de réaction. L'assemblée procède directement au vote à bulletin secret.

Une lecture des procurations reçues par les services est faite pendant le déroulement du vote. La nécessité de signer, y compris pour les procurations reçues, est rappelée.

Résultats : 36 votants

- Abstention : 0
- Nul : 0
- Anne-Cécile Hoyez : 0
- Pierre-Cyrille Hautcoeur : 0
- Géraldine Duthé : 0
- Mina Kleiche-Dray : 2

- Pascale Molinier : 2
- Emmanuel Henry : 10
- Lucile Grasset : 22 (candidature proposée par la liste Savoirs et confiances partagés)

Lucile Grasset est élue.

Élection 2 : une personnalité extérieure « représentant d’une organisation d’employeurs exerçant ou ayant exercé des responsabilités dans le domaine de la recherche et de sa valorisation en entreprise »

Les candidat.es sont affichés.es. Christine Neau-Leduc demande si des élu.es souhaitent présenter les candidatures. Absence de réaction. L’assemblée procède directement au vote à bulletin secret.

Résultats : 36 votants.

- Abstention : 0
- Christian Andreo : 0
- Blanc : 2
- Manuella Pinto : 4
- Sylvain Kern : 30 (candidature proposée par la liste Savoirs et confiances partagés)

Sylvain Kern est élu.

Élection 3 : une personnalité extérieure « représentant d’une organisation syndicale de salariés représentative aux élections nationales »

Les candidat.es sont affichées. Christine Neau-Leduc demande si des élu.es souhaitent présenter les candidatures.

- Une élue CFDT présente Christine Barralis, maîtresse de conférences en histoire du Moyen Âge à l’Université de Lorraine, SGEN – Fédération CFDT.
- Robin Medard Inghilterra (PULS) présente Samuel Alizon, directeur de recherche au CNRS, Écologie et évolution de la santé du laboratoire CIRB, Syndicat Sud Recherche.

L’assemblée procède au vote.

Résultats : 36 votants.

- Abstention : 0
- Nul : 0
- Christine Barralis : 12
- Samuel Alizon : 24 (candidature proposée par la liste PULS)

Samuel Alizon est élu.

Élection 4 : une personnalité extérieure « élue à titre personnel par la commission de la recherche parmi les propositions du Président de l'université ou de ses membres »

Les candidat.es sont affiché.es. Christine Neau-Leduc demande si des élu.es souhaitent présenter les candidatures. Absence de réaction. L'assemblée procède directement au vote.

Résultats : 36 votants.

- Abstention : 0
- Philippe Portier : 0
- Blanc : 1
- Antonietta Albertone : 12
- Pascale Molinier : 23 (candidature proposée par la liste Savoirs et confiances partagés)

Pascale Molinier est élue.

Christine Neau-Leduc rappelle la liste des personnalités extérieures élues :

- Lucile Grasset
- Sylvain Kern
- Samuel Alizon
- Pascale Molinier

Prochain CAC plénier le 14 mai 2025 (élection de la vice-présidence étudiante).

La séance est levée à 15 h 55.

Compte rendu rédigé par les élu.es PULS.

PULS le site : <https://www.puls-p1.fr/>

